CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Treizième session
Port-Louis, République de Maurice
26 novembre au 1 décembre 2018

Dossier de candidature n° 01410
pour inscription en 2018 sur la Liste représentative
du patrimoine culturel immatériel de l’humanité

|  |
| --- |
| A. État(s) partie(s) |
| Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l’ordre convenu d’un commun accord. |
| Malaisie |
| B. Nom de l’élément |
| B.1. Nom de l’élément en anglais ou françaisIndiquez le nom officiel de l’élément qui apparaîtra dans les publications.*Ne pas dépasser 230 caractères* |
| Le Dondang Sayang |
| B.2. Nom de l’élément dans la langue et l’écriture de la communauté concernée, le cas échéantIndiquez le nom officiel de l’élément dans la langue vernaculaire qui correspond au nom officiel en anglais ou en français (point B.1).*Ne pas dépasser 230 caractères* |
| Dondang Sayang |
| B.3. Autre(s) nom(s) de l’élément, le cas échéantOutre le(s) nom(s) officiel(s) de l’élément (point B.1), mentionnez, le cas échéant, le/les autre(s) nom(s) de l’élément par lequel l’élément est également désigné. |
| --- |
| C. Nom des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés |
| Identifiez clairement un ou plusieurs communautés, groupes ou, le cas échéant, individus concernés par l’élément proposé.*Ne pas dépasser 170 mots* |
| Le Dondang Sayang est encore pratiqué à Melaka par ces quatre communautés : les Malais, les Baba Nyonya, les Chitty ainsi que la communauté portugaise. Ces communautés ont créé sept groupes actifs dans le cadre des associations de Dondang Sayang de Melaka : Dondang Sayang Hiasan Budaya, Dondang Sayang Seri Melaka, Dondang Sayang Seri Klebang, Dondang Sayang Seri Mawar, Dondang Sayang Sinar Harapan Tebong, Dondang Sayang Dendang lrama, Dondang Sayang Kenangan Mawar Biru et Dondang Sayang Seni Warisan Baruh Alai.Les chanteurs de Dondang Sayang actifs sont, entre autres : M. Mohd Baharim bin Sharip, Mme Norsiah Binti Mohd Amin, Mme Halimah Binti Daud, Mme Syima Binti Salleh, Mme Saidatul Sahrom, fille de Nadira, Mme Firdausiah Binti Rosli, M. Yasir Fikri Bin Abu, Mme Norshafarina Binti Mohd Fahmi, M. Mohd Firdaus Bin Mohd Amran, Mme Haslinawati Binti Zainuddin, M. Koh Kim Bock, M. Tan Bun, M. Noel, Mme G. Menachi AlP Genasamy et M. K. Nadarajan Raja. |
| D. Localisation géographique et étendue de l’élément |
| Fournissez des informations sur la présence de l’élément sur le(s) territoire(s) de l’(des) État(s) soumissionnaire(s), en indiquant si possible le(s) lieu(x) où il se concentre. Les candidatures devraient se concentrer sur la situation de l’élément au sein des territoires des États soumissionnaires, tout en reconnaissant l’existence d’éléments identiques ou similaires hors de leurs territoires et les États soumissionnaires ne devraient pas se référer à la viabilité d’un tel patrimoine culturel immatériel hors de leur territoire ou caractériser les efforts de sauvegarde d’autres États.*Ne pas dépasser 170 mots* |
| Le Dondang Sayang est pratiqué dans plusieurs districts de l’État de Melaka, comme ceux de Melaka Tengah, Masjid Tanah, Alor Gajah et Jasin. Cependant, des représentations ont parfois lieu également dans toute la Malaisie, sur invitation. |
| E. Personne à contacter pour la correspondance  |
| **E.1. Personne contact désignée**Donnez le nom, l’adresse et les coordonnées d’une personne à qui toute correspondance concernant la candidature doit être adressée. Pour les candidatures multinationales, indiquez les coordonnées complètes de la personne qui est désignée par les États parties comme étant le contact pour toute correspondance relative à la candidature.  |
|

|  |  |
| --- | --- |
| Titre (Mme/M., etc.) : | Dr |
| Nom de famille : | Yusop  |
| Prénom : | Mesran |
| Institution/fonction : | Deputy Commissioner of Heritage, Department of National Heritage  |
| Adresse : | Blok A & B, Bangunan Sultan Abdul Samad, Jalan Raja, 50050 Kuala Lumpur |
| Numéro de téléphone : | +603 26127602 |
| Adresse électronique : | mesran@heritage.gov.my; syahrin@heritage.gov.my; heritage.gov.my |

 |
| E.2. Autres personnes contact (pour les candidatures multinationales seulement)*Indiquez ci-après les coordonnées complètes d’une personne de chaque État partie concerné, en plus de la personne contact désignée ci-dessus.* |
| --- |
| 1. Identification et définition de l’élément |
| *Pour le* ***critère R.1****, les États* ***doivent démontrer que « l’élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel*** *tel que défini à l’article 2 de la Convention ».* |
| Cochez une ou plusieurs cases pour identifier le(s) domaine(s) du patrimoine culturel immatériel dans le(s)quel(s) se manifeste l’élément et qui peuvent inclure un ou plusieurs des domaines identifiés à l’article 2.2 de la Convention. Si vous cochez la case « autre(s) », préciser le(s) domaine(s) entre les parenthèses.[x]  les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel [x]  les arts du spectacle[x]  les pratiques sociales, rituels et événements festifs[ ]  les connaissances et pratiques concernant la nature et l’univers[ ]  les savoir-faire liés à l’artisanat traditionnel [ ]  autre(s) ( ) |
| Cette section doit aborder toutes les caractéristiques significatives de l’élément, tel qu’il existe actuellement. Elle doit inclure notamment :1. une explication de ses fonctions sociales et ses significations culturelles actuelles, au sein et pour ses communautés,
2. les caractéristiques des détenteurs et des praticiens de l’élément,
3. tout rôle, catégorie spécifiques de personnes ou genre ayant des responsabilités spéciales à l’égard de l’élément,
4. les modes actuels de transmission des connaissances et les savoir-faire liés à l’élément.

*Le Comité doit disposer de suffisamment d’informations pour déterminer :*1. *que l’élément fait partie des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – » ;*
2. *que « les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus [le] reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » ;*
3. *qu’il est « transmis de génération en génération, [et] est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire » ;*
4. *qu’il procure aux communautés et groupes concernés « un sentiment d’identité et de continuité » ; et*
5. *qu’il n’est pas contraire aux « instruments internationaux existants relatifs aux droits de l’homme ainsi qu’à l’exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d’un développement durable ».*

*Les descriptions trop techniques doivent être évitées et les États soumissionnaires devraient garder à l’esprit que cette section doit expliquer l’élément à des lecteurs qui n’en ont aucune connaissance préalable ou expérience directe. L’histoire de l’élément, son origine ou son ancienneté n’ont pas besoin d’être abordées en détail dans le dossier de candidature.* |
| 1. *Fournissez une description sommaire de l’élément qui permette de le présenter à des lecteurs qui ne l’ont jamais vu ou n’en ont jamais eu l’expérience.*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots* |
| Le Dondang Sayang est un art traditionnel malais qui associe des éléments musicaux (violons, gongs et tambourins ou tambour) et chantés. Il est aussi appelé Dendang Sayang, ou ballades amoureuses, avec lesquelles les communautés expriment des sentiments d’amour ou donnent des conseils à leur public sur des thèmes tels que l’amour ou la générosité, parmi bien d’autres. Le Dondang Sayang est très connu dans l’archipel malais, en particulier dans l’État de Melaka, Malaisie. À l’époque du sultanat de Melaka, au XVe siècle, le Dondang Sayang faisait souvent partie des cérémonies et des événements organisés au Palais royal. Par la suite, sa pratique s’est répandue pour devenir populaire auprès des Malais, des Baba Nyonya, des Chitty et des Portugais. Le Dondang Sayang a ensuite été introduit à Penang et à Singapour par la communauté Baba Nyonya.La principale caractéristique du Dondang Sayang est ses chants et sa poésie. Cet art est un genre de divertissement aux superbes accords poétiques et mélodieux. Son interprétation est unique de par sa grandeur et le talent du chanteur, qui récite le poème/la poésie (appelé « Pantun » en malais) de façon spontanée et naturelle, tout en sonorité.La tradition veut qu’un morceau de Dondang Sayang soit interprété par deux chanteurs, un homme et une femme, qui chantent en quatrains et qu’il soit accompagné de musique. Généralement, les interprètes du Dondang Sayang ont un savoir-faire ainsi qu’une grande habileté dans la récitation de poésie. Le talent d’un chanteur/d’une chanteuse s’appréciera à sa capacité à déclamer harmonieusement les mots et les textes qui composent le Pantun. |
| 1. *Qui sont les détenteurs et les praticiens de l’élément ? Y-a-t-il des rôles, des genres, ou des catégories spécifiques de personnes ayant des responsabilités particulières à l’égard de la pratique et de la transmission de l’élément ? Si oui, qui sont-ils et quelles sont leurs responsabilités ?*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots* |
| Le Dondang Sayang se transmet dans différents groupes de la communauté, notamment les Malais, les Baba Nyonya, les Chitty et les Portugais, essentiellement dans l’État de Melaka. Ces groupes jouent un rôle important pour la transmission du Dondang Sayang. Des groupes bénévoles dans les écoles, les districts municipaux et les communautés de quartier participent à l’enseignement, à l’interprétation, à la popularisation et à la transmission du Dondang Sayang. Ces efforts bénévoles et enthousiastes des communautés concernées ont contribué à la sauvegarde et à la transmission de cet art culturel.Des actions ont également été menées à différents niveaux du gouvernement pour sauvegarder le Dondang Sayang. Le Département du patrimoine national (une agence du gouvernement fédéral) a notamment accordé une reconnaissance aux grandes figures du Dondang Sayang dans le cadre de la loi de 2005 sur le patrimoine national (loi 645).Le gouvernement de l’État, par l’intermédiaire de ses agences telles que l’ISSMA et la PERZIM, a mis en place une bonne coopération avec les agences du gouvernement fédéral, comme le Département national de la culture et des arts, pour organiser de nombreux programmes de formation visant à préserver le Dondang Sayang. La plupart des étudiants qui participent à ces programmes apprennent à interpréter le Dondang Sayang et à jouer de certains instruments de musique qui sont utilisés dans cet art.Il n’existe pas de rôle ou de responsabilité spécifique pour la pratique et la transmission du Dondang Sayang. Cependant, le Dondang Sayang est normalement interprété par deux chanteurs, un homme et une femme, qui chantent en quatrains et, généralement, les interprètes du Dondang Sayang ont un savoir-faire ainsi qu’une grande habileté dans la récitation de poésie. |
| 1. *Comment les connaissances et les savoir-faire liés à l’élément sont-ils transmis de nos jours ?*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots* |
| De manière générale, la transmission du Dondang Sayang d’une génération à l’autre peut être divisée en deux types : formelle et non formelle.La transmission formelle relève essentiellement des agences gouvernementales, notamment des agences fédérales comme le Département national de la culture et des arts, et de l’Institut des arts malaisiens de Melaka, une agence de l’État. Elle est assurée par des formations en classe, un enseignement, etc. Par ailleurs, de nombreuses activités sont régulièrement organisées pour promouvoir le Dondang Sayang, le faire connaître et susciter l’intérêt du public, par exemple : le Programme de sensibilisation à l’art, les représentations du week-end, le Bazar des arts et le programme de reconnaissance des figures du Dondang Sayang, entre autres. De plus, certains praticiens du Dondang Sayang ont été désignés par l’Institut des arts malaisiens de Melaka pour présenter et enseigner cet art aux jeunes de Melaka. En ce qui concerne la transmission non formelle, les communautés ont appris le Dondang Sayang par l’expérience, en assistant à ses interprétations depuis l’enfance. Celles-ci ont souvent lieu à l’occasion de rassemblements, de festivals, de fêtes, etc. Les membres de la communauté se familiarisent aussi avec cet art dans leur famille, leur communauté, dans des émissions diffusées à la télévision et à la radio, ainsi que dans des livres, des magazines, des CD, etc. |
| 1. *Quelles fonctions sociales et quelles significations culturelles l’élément a-t-il actuellement pour sa communauté ?*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots* |
| Le Dondang Sayang joue un rôle important dans le mode de vie et la culture locale, en particulier pour la communauté malaise de Melaka. Les interprétations de Dondang Sayang reflètent la vision du monde et les connaissances scientifiques et permettent de comprendre l’état d’esprit malais à travers la poésie déclamée par les chanteurs ou les interprètes.Cet art culturel illustre la nature courtoise de l’interprète, qui dévoile son intention dans les chansons. Une des intentions implicites de cette poésie est de sauvegarder et de promouvoir l’intégrité et l’harmonie de toute la société suivant le principe du respect mutuel. Le poème occupe une place particulière dans la communauté, pour ce qui est de l’enrichissement et du développement de la poésie malaise ancienne.Ces interprétations sont l’occasion de se réunir et de se divertir après une dure journée de travail. Les communautés profitent également de cette occasion pour renforcer les relations entre les membres de la société.Le Dondang Sayang est également considéré comme un moyen de transmettre des messages à tous les membres de la société. Il sert habituellement à exprimer un message agréable ou des sentiments d’amour, de joie et de chagrin qui renforcent les liens de la communauté. Les idées et les messages du Dondang Sayang sont généralement exprimés de manière implicite. Cela participe indirectement à préserver la dignité et la vie harmonieuse de tous les membres de la société. La plupart des chansons du Dondang Sayang parlent d’amour et de générosité, avec quelques éléments satiriques humoristiques. |
| 1. *Existe-t-il un aspect de l’élément qui ne soit pas conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l’homme ou à l’exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, ou qui ne soit pas compatible avec un développement durable ?*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots* |
| L’interprétation du Dondang Sayang est ouverte à tous, indépendamment des questions d’âge, de sexe, de profession, de statut ou de religion. Toute personne qui est en mesure de chanter et d’interpréter un morceau peut participer à une interprétation de Dondang Sayang, elle est volontiers acceptée et libre de se produire. Différentes communautés locales peuvent participer au Dondang Sayang, échanger des opinions et des idées, même pendant les vraies interprétations. Il favorise par conséquent le dialogue interculturel tout en améliorant la cohésion sociale dans les communautés.La transmission du Dondang Sayang est souple et il est possible d’improviser de nouvelles paroles, ce qui montre la liberté et l’ouverture de cette pratique, propices à la créativité. Les maîtres praticiens et les artistes populaires sont libres de développer leur talent.Pour résumer, les interprétations de Dondang Sayang permettent d’assurer l’égalité et le respect mutuel entre les communautés, les groupes et les individus, et de les mettre en lien d’une manière qui contribue au développement durable pour tous. |
| 2. Contribution à la visibilité et à la prise de conscience, et encouragement au dialogue |
| Pour le **critère R.2**, les États **doivent démontrer que « l’inscription de l’élément contribuera à assurer la visibilité, la prise de conscience de l’importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine »**. Ce critère ne sera considéré comme satisfait que si la candidature démontre de quelle manière l’inscription éventuelle contribuera à assurer la visibilité et la prise de conscience de l’importance du patrimoine culturel immatériel de façon générale, et pas uniquement de l’élément inscrit en tant que tel, et à encourager le dialogue dans le respect de la diversité culturelle. |
| 1. *Comment l’inscription de l’élément sur la Liste représentative peut-elle contribuer à assurer la visibilité du patrimoine culturel immatériel en général et à sensibiliser aux niveaux local, national et international à son importance ?*

*Minimum 120 mots et maximum 170 mots* |
| L’inscription est considérée comme une manière de certifier le Dondang Sayang en tant que « marque prestigieuse » pour la population, non seulement à l’échelle locale ou nationale mais aussi internationale. Toutes les communautés espèrent cette reconnaissance internationale, qui les honorerait et enrichirait leur identité unique. L’inscription du Dondang Sayang sur la Liste représentative de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel apportera ainsi fierté et reconnaissance aux communautés de tout le pays, en particulier aux communautés de Melaka. Cette inscription permettra par ailleurs de sensibiliser le public à l’importance de la sauvegarde et de la transmission des connaissances sur le Dondang Sayang pour les générations futures. Par conséquent, elle encouragera la population à découvrir, apprécier et sauvegarder ce patrimoine culturel immatériel. Cette inscription viendra également soutenir les efforts entrepris par le gouvernement fédéral et celui de l’État pour promouvoir ce patrimoine culturel et le préserver de la disparition. |
| 1. *Comment l’inscription peut-elle encourager le dialogue entre les communautés, groupes et individus ?*

*Minimum 120 mots et maximum 170 mots* |
| Les chansons traditionnelles du Dondang Sayang touchent le cœur des gens. Elles les encouragent à exprimer leurs émotions et promeuvent la tolérance ainsi que l’empathie entre les communautés et groupes locaux. L’inscription du Dondang Sayang sur la Liste représentative, de la Convention de 2003 de l’UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, lui confèrera une certification prestigieuse. Elle encouragera également les communautés à le pratiquer davantage, dans les festivals de l’État de Melaka ou dans tout le pays. Le Dondang Sayang pourra ainsi susciter une grande participation des amateurs d’art et des visiteurs qui assisteront à ses représentations et se renseigneront éventuellement sur cet art. Il encouragera par conséquent le dialogue entre les individus, les communautés et les groupes ethniques de Malaisie et de l’international qui rechercheront des informations sur le Dondang Sayang.  |
| 1. *Comment l’inscription peut-elle favoriser le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ?*

*Minimum 120 mots et maximum 170 mots* |
| Les chansons du Dondang Sayang sont essentiellement composées en langue malaise. Elles peuvent cependant être interprétées dans des langues et dialectes d’autres communautés, selon la provenance du chanteur, par exemple des Baba Nyonya, des Portugais ou des Chitty. La poésie qui est déclamée pendant une interprétation de Dondang Sayang est généralement composée de manière spontanée. Les chanteurs ont donc la possibilité de créer et d’ajouter de nouveaux poèmes à chaque interprétation. L’inscription du Dondang Sayang confirmera et encouragera la création d’œuvres artistiques et de modes d’expression orale utilisant un dialecte régional, en assurant ainsi le respect de la diversité culturelle de l’humanité. À l’instar de nombreux autres éléments qui répondent complètement à la définition du patrimoine culturel immatériel, le Dondang Sayang peut contribuer à sa manière à promouvoir le respect de la diversité culturelle et sociale de l’humanité. |
| 3. Mesures de sauvegarde |
| Pour le **critère R.3**, les États **doivent démontrer que « des mesures de sauvegarde qui pourraient permettre de protéger et de promouvoir l’élément sont élaborées »**. |
| 3.a. Efforts passés et en cours pour sauvegarder l’élément |
| 1. Comment la viabilité de l’élément est-elle assurée par les communautés, groupes et, le cas échéant, les individus concernés ? Quelles initiatives passées et en cours ont été prises à cet égard ?

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots* |
| Dans le passé, les efforts de sauvegarde du Dondang Sayang étaient déployés de façon non officielle dans les communautés et les groupes locaux. Aujourd’hui, de nombreux interprètes professionnels et amateurs participent activement à l’enregistrement et à la documentation des interprétations de Dondang Sayang. De nombreuses agences gouvernementales organisent des activités et des programmes culturels ainsi que des cours de formation pour les personnes désireuses de participer et de développer leurs talents de chanteurs et d’interprètes.Certaines agences gouvernementales, notamment le Département national de la culture et des arts, l’Association de Dondang Sayang de Melaka, l’Institut des arts malaisiens de Melaka, le Département du patrimoine national et bien d’autres, ont pris différentes initiatives pour assurer la sauvegarde du Dondang Sayang :1. En 2013, Petroliam Nasional Berhad a versé 100 000,00 ringgits à l’Association de Dondang Sayang de Melaka afin qu’elle mette en œuvre des programmes pour préserver et développer cet art du spectacle.
2. En 2013, le Département du patrimoine national a publié un livre intitulé « Compilation of Song Poems » (compilation de poèmes chantés), rédigé par Mme Nyonya Tan Abdullah.
3. De mars à novembre 2014, le Département national de la culture et des arts de Melaka a mis en œuvre le Programme d’apprentissage du chant de Dondang Sayang, auquel ont participé des enfants, des adolescents et des adultes.
4. Le 24 mars 2014, un programme de sauvegarde du Dondang Sayang en tant que produit artistique national s’est tenu à Pantai Puteri, Tanjung Kling, Melaka.
5. En 2015, le Département national de la culture et des arts de Melaka a organisé un programme de sensibilisation aux études artistiques et musicales.
6. Le 26 août 2015, l’Association de Dondang Sayang de Melaka a publié l’album « Rhythm Studies of the Third Generation » (études rythmiques de la troisième génération).
 |
| Cochez une ou plusieurs cases pour identifier les mesures de sauvegarde qui ont été ou sont prises actuellement par les **communautés, groupes ou individus** concernés.[x]  transmission, essentiellement par l’éducation formelle et non formelle[x]  identification, documentation, recherche[ ]  préservation, protection [ ]  promotion, mise en valeur[ ]  revitalisation |
| 1. Comment les États parties concernés ont-ils sauvegardé l’élément ? Précisez les contraintes externes ou internes, telles que des ressources limitées. Quels sont les efforts passés et en cours à cet égard ?

Minimum 170 mots et maximum 280 mots |
| Le Dondang Sayang a été reconnu patrimoine national de la Malaisie en 2007, dans le cadre de la loi de 2005 sur le patrimoine national (loi 645). Dans le cadre de cette même loi, en 2012, le Département du patrimoine national a également accordé à Mme Nyonya Tan Binti Abdullah, interprète de Dondang Sayang, le titre de Figure nationale vivante. Le Département national de la culture et des arts de Melaka a quant à lui décerné à Mme Nona Binti Othman le titre de « Tokoh Dondang Sayang » et de « Tokoh Seni Budaya 2015 ».Il n’existe pas de contrainte spécifique au déploiement des efforts de sauvegarde du Dondang Sayang. Cela est dû au fait que l’État et le gouvernement fédéral s’attachent à garantir la sauvegarde du patrimoine en mettant en œuvre des programmes et des activités organisés par différentes agences, non seulement au niveau de l’État, mais aussi à l’échelle fédérale.Dans le cadre de la loi de 2005 sur le patrimoine national (loi 645), le gouvernement fédéral a versé une allocation budgétaire spécifique, appelée Fonds du patrimoine. Depuis sa création en mars 2006, ce Fonds est géré par le Délégué au patrimoine, rattaché au Département du patrimoine national. Il peut être utilisé pour financer des activités et des programmes concernant aussi bien le patrimoine culturel matériel qu’immatériel, notamment le Dondang Sayang. Ce Fonds a permis de mettre en œuvre plusieurs programmes et activités, comme la publication d’un livre sur une interprète du Dondang Sayang, Mme Nyonya Tan Binti Abdullah, et d’organiser des représentations d’envergure nationale et internationale, comme celles qui ont eu lieu à l’UNESCO, à Paris, en 2008 et en 2011, ainsi que bien d’autres activités. |
| Cochez une ou plusieurs cases pour identifier les mesures de sauvegarde qui ont été ou sont prises actuellement par l’(les) **État(s) partie(s)** eu égard à l’élément.[x]  transmission, essentiellement par l’éducation formelle et non formelle[x]  identification, documentation, recherche[x]  préservation, protection[ ]  Promotion, mise en valeur[ ]  revitalisation |
| 3.b. Mesures de sauvegarde proposéesCette section doit identifier et décrire les mesures de sauvegarde qui seront mises en oeuvre, et tout particulièrement celles qui sont supposées protéger et promouvoir l’élément. Les mesures de sauvegarde doivent être décrites en termes d’engagement concret des États parties et des communautés et non pas seulement en termes de possibilités et potentialités. |
| 1. Quelles mesures sont proposées pour faire en sorte que la viabilité de l’élément ne soit pas menacée à l’avenir, en particulier du fait des conséquences involontaires produites par l’inscription ainsi que par la visibilité et l’attention particulière du public en résultant ?

Minimum 570 mots et maximum 860 mots |
| À l’heure actuelle, les agences gouvernementales que sont le Département national de la culture et des arts et ll’Institut des arts malaisiens de Melaka ont mis en œuvre plusieurs programmes et activités pour garantir la sauvegarde du Dondang Sayang et préserver cet élément culturel pour les générations à venir. Les programmes et activités proposés sont notamment les suivants :1. Travaux de recherche et inventaire.
2. Documentation.
3. Publication de livres *I*CD / VCD.

iv. Programmes de promotion et de sensibilisation.v. Organisation de séminaires, de colloques et de dialogues.Dans le but de sauvegarder le Dondang Sayang, les mesures suivantes ont été prises pour la période2017-2020 :1. SAUVEGARDE DU DONDANG SAYANGi) Recueil de tous les manuscrits contenant des chansons de Dondang Sayang et des informations connexes.Mise en œuvre : Département des archives nationales / Département du patrimoine national / praticiens.ii) Encouragement des praticiens *I* adeptes *I* leaders du Dondang Sayang.Mise en œuvre : Département du patrimoine national / Département national de la culture et des arts du gouvernement de l’État de Melaka / Institut des arts malaisiens de Melaka.iii) Présentation d’une demande au Conseil local et au gouvernement de l’État de Melaka en vue d’inclure de courtes représentations de Dondang Sayang dans les grands festivals.Mise en œuvre : gouvernement de l’État de Melaka, Conseil municipal historique de Melaka.Budget total nécessaire : 5 000 dollars des États-UnisPériode de mise en œuvre : 2017-20212. SENSIBILISATION AU DONDANG SAYANGi) Organisation de sessions d’information / campagnes dans différents médias.Mise en œuvre : Institut des arts malaisiens de Melaka *I* Département national de la culture et des arts / Département du patrimoine national / Département de l’information.ii) Organisation d’ateliers *I*séminaires ou de formations sur le Dondang Sayang.Mise en œuvre : Institut des arts malaisiens de Melaka *I* Département national de la culture et des arts / Département du patrimoine national.iii) Publication régulière d’articles sur le Dondang Sayang dans des journaux locaux populaires.Mise en œuvre : Institut des arts malaisiens de Melaka / Département national de la culture et des arts /Département du patrimoine national.Budget total nécessaire : 5 000 dollars des États-UnisPériode de mise en œuvre : 2017-20213. PROMOTION DU DONDANG SAYANGi) Encouragement des représentations et des concours de Dondang Sayang.Mise en œuvre : Institut des arts malaisiens de Melaka *I* Département national de la culture et des arts / Département du patrimoine national / Académie nationale des Arts, de la Culture et du Patrimoine.ii) Mise en place d’une exposition spéciale permanente sur le Dondang Sayang.Mise en œuvre : Département des musées de Malaisie / Société des musées de Melaka.iii) Incitation à la composition de textes de Dondang Sayang.Mise en œuvre : Institut des arts malaisiens de Melaka / Département national de la culture et des arts.iv) Organisation annuelle de programmes et d’activités relatifs au Dondang Sayang.Mise en œuvre : Conseil municipal historique de Melaka / Institut des arts malaisiens de Melaka /Département national de la culture et des arts.Budget total nécessaire : 10 000 dollars des États-UnisPériode de mise en œuvre : 2017-20214. DIFFUSION DU DONDANG SAYANG AUPRÈS DES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURESi) Mise en place d’un module *I*programme relatif au Dondang Sayang dans les écoles. Mise en œuvre : Ministère de l’éducation / Département du patrimoine national.ii) Fourniture aux écoles de livres, de magazines et de brochures relatifs au Dondang Sayang . Mise en œuvre : Ministère de l’éducation / Département du patrimoine national.iii) Formations gratuites pour les jeunes.Mise en œuvre : Institut des arts malaisiens de Melaka *I* Département national de la culture et des arts / Département du patrimoine national.Budget total nécessaire : 10 000 dollars des États-UnisPériode de mise en œuvre : 2017-20215. INSCRIPTION DU DONDANG SAYANG AU NIVEAU INTERNATIONALi) Envoi de la candidature du Dondang Sayang à l’inscription sur la Liste représentative de l’UNESCO. Mise en œuvre : Département du patrimoine national / Institut des arts malaisiens de Melaka. ii) Organisation d’expositions et de représentations à l’échelle internationale.Mise en œuvre : Département du patrimoine national. iii) Organisation de concours au niveau international.Mise en œuvre : Département du patrimoine national / Institut des arts malaisiens de Melaka *I* Département national de la culture et des arts / Académie nationale des Arts, de la Culture et du Patrimoine /Société des musées de Melaka. Budget total nécessaire : -Période de mise en œuvre : 2017-20181. RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DU DONDANG SAYANG DANS LA COMMUNAUTÉ
2. Encouragement de représentations régulières lors de diverses occasions culturelles.

Mise en œuvre : agences gouvernementales.1. Création d’un parc du Dondang Sayang et présentation créative de poésie au public

Mise en œuvre : autorités locales.1. Organisation d’une Journée de l’art avec le Dondang Sayang au programme

Mise en œuvre : Département national de la culture et des arts / Département du patrimoine national1. Mise en place d’affiches relatives au Dondang Sayang à des endroits stratégiques afin d’en accroître la visibilité.

Mise en œuvre : Conseil municipal historique de Melaka1. Mise en place de dispositifs d’incitation pour les maisons d’édition afin qu’elles assurent la publication d’ouvrages sur le Dondang Sayang à des prix abordables.

Mise en œuvre : Ministère du tourisme et de la culture / Ministère de l’éducation 1. Représentations de Dondang Sayang régulièrement diffusées dans les médias électroniques.

Mise en œuvre : Radio Televisyen Malaysia (RTM) / Département de l’information Budget total nécessaire : 10 000 dollars des États-UnisPériode de mise en œuvre : 2017-2021 |
| 1. Comment les États parties concernés soutiendront-ils la mise en œuvre des mesures de sauvegarde proposées ?

Minimum 170 mots et maximum 280 mots |
| Le Département du patrimoine national continuera d’organiser régulièrement des activités promotionnelles. L’inventaire sera mis à jour à partir des recherches, entre autres. Le Département continuera par ailleurs de verser des fonds ou des allocations budgétaires pour mettre en œuvre divers programmes et assurer la promotion.Le Département national de la culture et des arts, l’Institut des arts malaisiens de Melaka et le gouvernement de l’État de Melaka collaboreront avec d’autres autorités locales de Melaka pour mettre en œuvre les mesures de sauvegarde des chansons populaires du Dondang Sayang, notamment pour découvrir de nouveaux talents de cet art du spectacle.De plus, dans le cadre de ses activités, l’Institut des arts malaisiens de Melaka, l’une des agences de l’État de Melaka, continuera de perfectionner et d’enrichir les programmes d’enseignement des chansons populaires du Dondang Sayang destinés à l’institut / aux écoles. Les principaux objectifs de l’Institut des arts malaisiens de Melaka, afin de préserver la tradition artistique, sont les suivants :i. Rehausser les standards académiques de Melaka afin de pouvoir produire davantage d’artistes, notamment des artistes de Dondang Sayang.ii. Enrichir le patrimoine culturel de Melaka, notamment le Dondang Sayang.iii. Éduquer les jeunes générations à la sauvegarde du patrimoine culturel et la renforcer.1. Former des personnes talentueuses, créatives, compétentes et qualifiées afin de contribuer, de préserver, de développer et d’enrichir les arts à Melaka et en Malaisie.

vi. Développer le secteur du tourisme avec des arts du spectacle de grande qualité qui reflètent l’identité des habitants de Melaka.  |
| 1. Comment les communautés, groupes ou individus ont-ils été impliqués dans la planification des mesures de sauvegarde proposées, y compris en terme de rôle du genre, et comment seront-ils impliqués dans leur mise en œuvre ?

Minimum 170 mots et maximum 280 mots |
| La quasi-totalité des praticiens du Dondang Sayang ou des représentants de Melaka ainsi que des acteurs concernés ont participé aux débats des groupes de discussion qui ont été organisés par le Département du patrimoine national et le Ministère du tourisme et de la culture de Malaisie. Le dernier débat de groupe de discussion a eu lieu le 20 mars 2017 dans les bureaux du Département du patrimoine national, secteur sud, à Melaka. Il a porté sur des questions relatives au Dondang Sayang, fondées sur l’expérience des praticiens. Ceux-ci ont également participé à la préparation du plan de sauvegarde. Des praticiens et des praticiennes du Dondang Sayang ont assisté aux débats du groupe de discussion. La mise en œuvre du plan de sauvegarde fera intervenir des praticiens pour les représentations qui seront régulièrement données à diverses occasions, au niveau local et international. Ils interviendront également en tant que formateurs pour dispenser des formations aux jeunes, et en tant que personnes-ressources pour fournir des informations sur le Dondang Sayang et enrichir régulièrement l’inventaire du Dondang Sayang. |
| 3.c. Organisme(s) compétent(s) impliqué(s) dans la sauvegardeIndiquez le nom, l’adresse et les coordonnées de/des organisme(s) compétent(s), et le cas échéant, le nom et le titre de la (des) personne(s) qui est/sont chargée(s) au niveau local de la gestion et de la sauvegarde de l’élément. |
|

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’organisme : | Department of National Heritage  |
| Nom et titre de la personne à contacter : | Commissioner of Heritage  |
| Adresse : | Blok A & B, Bangunan Sultan Abdul Samad, Jalan Raja, 50050 Kuala Lumpur  |
| Numéro de téléphone : | +603 26127602  |
| Adresse électronique : | zainah@heritage.gov.my; syahrin@heritage.gov.my; heritage.gov.my  |
| Autres informations pertinentes : | Ministry of Tourism and Culture MalaysiaNo. 2, Tower 1, Jalan P5/6, Presint 5, 62200 PUTRAJAYAT: 03 8000 8000; F: 03 8891 7100E-mail: motac.gov.myNATIONAL DEPARTMENT FOR CULTURE AND ARTSMinistry of Tourism and CultureLevel 16, 18, 19, 26, 27, 30 and 34, Lot 1001, TH Perdana Tower, Jalan Sultan Ismail, 50250 Kuala LumpurPhone: 03 26148200; Fax: 03 26970884 (General Line)E-mail: jkkn.gov.myMALACCA MUSEUM CORPORATIONComplex Melaka heritage, Jalan Kota, 7500 MelakaPhone: +606 333 333; Fax: +606 282 6745E-mail: Perzim.gov.myPERSATUAN DONDANG SAYANG NEGERI MELAKANo 18, Jala Duki 5, Taman Rumpun Bahagia, 75300 Bacang, MelakaPhone: +60 12 696 8335THE ART INSTITUTE OF MALAYSIA MELAKA (ISMMA)No. 9, Governement House, Bukit Peringgit, 75150 MelakaNo Tel: +062926340/062860453; No Fax: 062926337Email: ismmamelaka@gmail.comLaman web rasmi: www.ismma.com.my |

 |
| 4. Participation et consentement des communautés dans le processus de candidature |
| Pour le **critère R.4**, les États **doivent démontrer que « l’élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé »**. |
| 4.a. Participation des communautés, groupes et individus concernés dans le processus de candidatureDécrivez comment la communauté, le groupe et, le cas échéant, les individus concernés ont participé activement à la préparation et à l’élaboration de la candidature à toutes les étapes, y compris le rôle du genre.Les États parties sont encouragés à préparer les candidatures avec la participation de nombreuses autres parties concernées, notamment, s’il y a lieu, les collectivités locales et régionales, les communautés, les ONG, les instituts de recherche, les centres d’expertise et autres. Il est rappelé aux États parties que les communautés, groupes et, le cas échéant, les individus dont le patrimoine culturel immatériel est concerné sont des acteurs essentiels dans toutes les étapes de la conception et de l’élaboration des candidatures, propositions et demandes, ainsi que lors de la planification et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde, et ils sont invités à mettre au point des mesures créatives afin de veiller à ce que leur participation la plus large possible soit établie à chacune des étapes, tel que requis par l’article 15 de la Convention.*Minimum 340 mots et maximum 570 mots* |
| Des discussions régulières ont eu lieu entre les communautés, groupes et individus concernés par le Dondang Sayang, sous de nombreuses formes, comme des réunions, des séminaires, etc. organisés à l’échelle locale et nationale, discussions qui ont conduit à la présente candidature dans le cadre de la Convention. Au fil des années, ils ont présenté des demandes officielles et non officielles aux gouvernements fédéral et local en faveur de cette inscription. Cette candidature fait suite à leurs espoirs et à leurs souhaits.De nombreuses parties et communautés ont participé, directement et indirectement, au processus de candidature. Leur rôle a consisté, entre autres, à fournir des informations au sujet des programmes et des activités associées au Dondang Sayang, des photos, des CD, etc. Les communautés ont également participé à la préparation du plan de sauvegarde du Dondang Sayang. Elles ont aussi assisté à plusieurs ateliers et réunions durant la collecte d’informations sur le Dondang Sayang, par exemple aux ateliers et discussions du 17 mai 2016, du 10 mars 2017 et du 20 mars 2017.Les praticiens participent également en fournissant des informations pour compléter l’inventaire du Dondang Sayang qui est exigé pour la candidature. Ces informations des praticiens concernant le Dondang Sayang s’inscrivent dans un processus continu qui permet de mettre à jour l’inventaire régulièrement.Les praticiens et les acteurs concernés ont participé à la session d’information et de consultation qui a été organisée par le Département du patrimoine national dans ses bureaux, secteur sud, à Melaka, le 21 mars 2017. En plus des praticiens, des spécialistes de différents domaines ont également communiqué des informations pertinentes à inclure au dossier de candidature du Dondang Sayang, préparé par le Département du patrimoine national. De manière générale, tous les participants ont abouti à un accord unanime et ont salué les efforts entrepris par le Département du patrimoine national pour soumettre la candidature du Dondang Sayang à la Liste représentative de l’UNESCO. Tous les participants ont également signé le formulaire de consentement joint en annexe. |
| 4.b. Consentement libre, préalable et éclairé à la candidatureLe consentement libre, préalable et éclairé de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés par la proposition de l’élément pour inscription peut être démontré par une déclaration écrite ou enregistrée, ou par tout autre moyen, selon le régime juridique de l’État partie et l’infinie variété des communautés et groupes concernés. Le Comité accueillera favorablement une diversité de manifestations ou d’attestations de consentement des communautés au lieu de déclarations standard et uniformes. Les preuves du consentement libre, préalable et éclairé doivent être fournies dans l’une des langues de travail du Comité (anglais ou français), ainsi que dans la langue de la communauté concernée si ses membres parlent des langues différentes de l’anglais ou du français.Joignez au formulaire de candidature les informations faisant état d’un tel consentement en indiquant ci-dessous quels documents vous fournissez, comment ils ont été obtenus et quelles formes ils revêtent. Indiquez aussi le genre des personnes donnant leur consentement.*Minimum 170 mots et maximum 280 mots* |
| Les communautés de Melaka ont fait part de leur profonde satisfaction et de leur soutien à la candidature du Dondang Sayang à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité. Des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement de l’État de Melaka ainsi que des praticiens du Dondang Sayang se sont réunis le 30 mars 2016 à Kuala Lumpur afin de se mettre d’accord sur la proposition de candidature. La quasi-totalité des représentants des praticiens et des acteurs concernés a participé à la session d’information et de consultation qui a été organisée par le Département du patrimoine national dans ses bureaux, secteur sud, à Melaka, le 21 mars 2017. En plus des praticiens, des spécialistes de différents domaines ont communiqué des informations pertinentes à inclure à l’étude.De manière générale, tous les participants ont abouti à un accord unanime et ont salué les efforts entrepris par le Département du patrimoine national pour soumettre la candidature du Dondang Sayang à la Liste représentative de l’UNESCO. Tous les participants ont également signé le formulaire de consentement joint en annexe. En donnant son consentement libre, préalable et éclairé à la candidature de l’élément, la communauté a exprimé son désir de participer au processus de candidature en proposant et en partageant des expériences sur la préservation du Dondang Sayang et en fournissant des informations et des documents à l’appui de la candidature. |
| 4.c. Respect des pratiques coutumières en matière d’accès à l’élémentL’accès à certains aspects spécifiques du patrimoine culturel immatériel ou à des informations le concernant est quelquefois limité par les pratiques coutumières dictées et dirigées par les communautés afin, par exemple, de préserver le secret de certaines connaissances. Si de telles pratiques existent, démontrez que l’inscription de l’élément et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respecteraient pleinement de telles pratiques coutumières qui régissent l’accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine (cf. article 13 de la Convention). Décrivez toute mesure spécifique qui pourrait être nécessaire pour garantir ce respect.Si de telles pratiques n’existent pas, veuillez fournir une déclaration claire de plus de 60 mots spécifiant qu’il n’y a pas de pratiques coutumières régissant l’accès à cet élément.*Minimum 60 mots et maximum 280 mots* |
| Tout le monde peut chanter et improviser de nouvelles chansons en fonction du contexte et de la situation. En raison de cette ouverture et de cette accessibilité, le Dondang Sayang a été largement déployé et célébré dans des compositions et des œuvres musicales, des manifestations artistiques et des travaux de recherche. Les mesures de sauvegarde mentionnées au point 3.b.(i) entendent populariser le Dondang Sayang et faciliter l’accès aux informations sur cet élément dans l’avenir. Il ne devrait donc pas y avoir de restrictions sur l’accès de tous au Dondang Sayang.  |
| 4.d. Organisme(s) communautaire(s) ou représentant(s) des communautés concerné(s)Indiquez les coordonnées complètes de chaque organisme communautaire ou représentant des communautés, ou organisation non gouvernementale qui est concerné par l’élément, telles qu’associations, organisations, clubs, guildes, comités directeurs, etc. :1. Nom de l’entité
2. Nom et titre de la personne contact
3. Adresse
4. Numéro de téléphone
5. Adresse électronique
6. Autres informations pertinentes
 |
| MALACCA MUSEUM CORPORATION (PERZIM)Complex Melaka heritageJalan Kota75000 MelakaPhone: (+ 606) 333 3333; Fax: (+ 606) 282 6745Email: Perzim.gov.myPERSATUAN DONDANG SAYANG NEGERI MELAKANo 18, Jalan Duku 5,Taman Rumpun Bahagia,75300 Bacang, Melaka,Phone: +60 12-696 8335THE ART INSTITUTE OF MALAYSIA MELAKA (ISMMA)No. 9, Government House, Bukit Peringgit,75150 MelakaNo Tel : +062926340/062860453; No Fax: 062926337Email: ismmamelaka@gmail.comLaman web rasmi: [www.ismma.com.my](http://www.ismma.com.my/)Facebook: [www.facebook.com/ismma.melaka](http://www.facebook.com/ismma.melaka) lnstagram: @ismmamelakaDONDANG SAYANG ASSOCIATION1. MR ldriss bin Haji Shariff, President Dondang Sayang Association Melaka Tel no.: +6019-24717622. MR Harun bin YassinKumpulan Dondang Sayang Hiasan Budaya, Kampung Paya Rumput Jaya,76300 Sungai Udang, Melaka+ 6012-24722633. MR Abu Bakar bin Haji AliKumpulan Dondang Sayang Seri Melaka, 245, Jalan Tempua, Taman Tun Syed Nasir,84000 Tangkak, Johor+ 6012-61836174. MR Kassim bin LebarKumpulan Dondang Sayang Seri Klebang, Solok Kampung Tengah, Klebang besar75200, Melaka+ 606-31544675. MR Kassim bin JamalKumpulan Dondang Sayang Seri Mawar, KM 26, Jalan Datuk Nawar,77300 Merlimau, Melaka+ 6014-66000761. MR Musiran bin Tugimin

Persatuan Dondang Sayang Sinar Harapan Tebong, No. E1, Bangunan Mara, Tampin Square, 73000 Tampin, Negeri Sembilan Darul Khusus+ 6019-66714311. MR ldriss bin Haji Shariff

Kumpulan Dondang Sayang Dendang lrama, No. 14, Jalan 6, Taman Seri Duyung,76450 Melaka+6019-24717621. MR Mohd Baharim bin Sharip

Kumpulan Dondang Sayang Kenangan Mawar Biru, Batu 10, Kampung Bertam Ulu,76450, Melaka+ 6012-92546591. MR lsa bin Nordin

Kumpulan Dondang Sayang Seni Warisan Baruh Alai, 823 - 1, Jalan Haji Said75460, Kampung Alai, Melaka+6012-6831219 |
| 5. Inclusion de l’élément dans un inventaire |
| Pour le **critère R.5**, les États **doivent démontrer que l’élément est identifié et figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l’État(s) partie(s) soumissionnaire(s)** en conformité avec les articles 11.b et 12 de la Convention.*L’inclusion de l’élément proposé dans un inventaire ne doit en aucun cas impliquer ou nécessiter que l’(les) inventaire(s) soit (soient) terminé(s) avant le dépôt de la candidature. Un État partie soumissionnaire peut être en train de dresser ou de mettre à jour un ou plusieurs inventaires, mais doit avoir déjà dûment intégré l’élément dans un inventaire en cours.**Fournissez les informations suivantes :*(i) Nom de l’(des) inventaire(s) dans lequel (lesquels) l’élément est inclus :

|  |
| --- |
| Registre du patrimoine national |

*(ii) Nom du (des)* *bureau(x), agence(s),organisation(s) ou organisme(s) responsable(s) de la gestion et de la mise à jour de (des) l’inventaire(s), dans la langue originale et dans une version traduite si la langue originale n’est ni l’anglais ni le français :*

|  |
| --- |
| Département du patrimoine national, Ministère du tourisme et de la culture de Malaisie |

*(iii) Expliquez comment l’(les) inventaire(s) est (sont) régulièrement mis à jour, en incluant des informations sur la périodicité et les modalités de mise à jour. On entend par mise à jour l’ajout de nouveaux éléments mais aussi la révision des informations existantes sur le caractère évolutif des éléments déjà inclus (article 12.1 de la Convention) (115 mots maximum).*

|  |
| --- |
| L’inventaire sera mis à jour régulièrement par la Division chargée du registre et la Division du patrimoine culturel immatériel, sous la direction du Département du patrimoine national, en fonction des dernières informations reçues. Ces dernières proviendront de différentes sources, notamment d’experts du Dondang Sayang, des grands médias et de particuliers. Des informations seront également recueillies lors des discussions et des réunions qui seront régulièrement organisées pour suivre les activités menées par les praticiens. De plus, les responsables du Département du patrimoine national tâcheront d’obtenir des informations et des données auprès des communautés locales et des conseils locaux. |

*(iv) Numéro(s) de référence et nom(s) de l’élément dans l’ (les) inventaire(s) concerné(s) :*

|  |
| --- |
| P.U.(B) 486 (patrimoine) ; P.U.(A) 85 (patrimoine national) |

*(v) Date d’inclusion de l’élément dans l’(les) inventaire(s) (cette date doit être antérieure à la soumission de cette candidature) :*

|  |
| --- |
| 2007  |

*(vi) Expliquez comment l’élément a été identifié et défini, y compris en mentionnant comment les informations ont été collectées et traitées, « avec la participation des communautés, des groupes et des organisations non gouvernementales pertinentes » (article 11.b) dans le but d’être inventorié, avec une indication sur le rôle du genre des participants. Des informations additionnelles peuvent être fournies pour montrer la participation d’instituts de recherche et de centres d’expertise (230 mots maximum).*

|  |
| --- |
| Le Dondang Sayang est l’un des éléments les plus importants du patrimoine culturel immatériel, synonyme des communautés de Melaka et très connu dans toute la Malaisie. L’identification du Dondang Sayang n’est pas difficile. De nombreux documents sur les programmes et activités du Dondang Sayang sont conservés par les agences gouvernementales concernées, comme l’Institut des arts malaisiens de Melaka, le Département national de la culture et des arts, les Archives nationales, des établissements d’enseignement supérieur, etc. Des activités de recherche menées par le personnel du Département du patrimoine national à des endroits spécifiques permettent aussi de collecter des informations. Toutes les informations obtenues sont gérées, coordonnées et mises à jour par le Département du patrimoine national. |

*(vii) Doit être fournie en annexe la preuve documentaire faisant état de l’inclusion de l’élément dans un ou plusieurs inventaires du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de l’(des) État(s) partie(s) soumissionnaire(s), tel que défini dans les articles 11.b et 12 de la Convention. Cette preuve doit inclure au moins le nom de l’élément, sa description, le(s) nom(s) des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés, leur situation géographique et l’étendue de l’élément.*1. *Si l’inventaire est accessible en ligne, indiquez les liens hypertextes (URL) vers les pages consacrées à l’élément (indiquez ci-dessous au maximum 4 liens hypertextes). Joignez à la candidature une version imprimée (pas plus de 10 feuilles A4 standard) des sections pertinentes du contenu de ces liens. Les informations doivent être traduites si la langue utilisée n’est ni l’anglais ni le français.*
2. *Si l’inventaire n’est pas accessible en ligne, joignez des copies conformes des textes (pas plus de 10 feuilles A4 standard) concernant l’élément inclus dans l’inventaire. Ces textes doivent être traduits si la langue utilisée n’est ni l’anglais ni le français.*

Indiquez quels sont les documents fournis et, le cas échéant, les liens hypertextes :

|  |
| --- |
| Une copie de l’inventaire est jointe.www.heritage.gov.my  |

 |
| 6. Documentation |
| 6.a. Documentation annexée (obligatoire)Les documents ci-dessous sont obligatoires et seront utilisés dans le processus d’évaluation et d’examen de la candidature. Les photos et le film pourront également être utiles pour d’éventuelles activités de visibilité si l’élément est inscrit. Cochez les cases suivantes pour confirmer que les documents en question sont inclus avec la candidature et qu’ils sont conformes aux instructions. Les documents supplémentaires, en dehors de ceux spécifiés ci-dessous ne pourront pas être acceptés et ne seront pas retournés. |
| [x]  preuve du consentement des communautés, avec une traduction en anglais ou en français si la langue de la communauté concernée est différente de l’anglais ou du français[x]  document attestant de l’inclusion de l’élément dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de l’(des) État(s) soumissionnaire(s), tel que défini dans les articles 11 et 12 de la Convention ; ces preuves doivent inclure un extrait pertinent de l’(des) inventaire(s) en anglais ou en français ainsi que dans la langue originale si elle est différente[x]  10 photos récentes en haute résolution[x]  octroi(s) de droits correspondant aux photos (formulaire ICH-07-photo)[x]  film vidéo monté (de 5 à 10 minutes), sous-titré dans l’une des langues de travail du Comité (anglais ou français) si la langue utilisée n’est ni l’anglais ni le français[x]  octroi(s) de droits correspondant à la vidéo enregistrée (formulaire ICH-07-vidéo) |
| 6.b. Liste de références documentaires (optionnel)*Les États soumissionnaires peuvent souhaiter donner une liste des principaux ouvrages de référence publiés, tels que des livres, des articles, du matériel audiovisuel ou des sites Internet qui donnent des informations complémentaires sur l’élément, en respectant les règles standards de présentation des bibliographies. Ces travaux publiés ne doivent pas être envoyés avec la candidature.*Ne pas dépasser une page standard |
| In Malay Language:1. Ahmad Usop (Madulara), 1984. Dondang Sayang Seni Tradisi Negeri Melaka. Melaka: Majlis Kebudayaan Negeri Melaka dengan kerjasama Kementerian Kebudayaan, Belia dan sukan Malaysia2. Asmad, 1990. Warisan Kesenian Melaka. Kuala Lumpur: Cetaktara Sdn. Bhd.3. DBP, 2010. Orang Berbudi Kita Berbahasa. Kuala Lumpur: Hertz Studio Dunia Cetak4. Dr. Omar Farouk Berjunid, 1989. Warisan Kesenian Melayu. Kuala Lumpur: City Repro Graphic Servises5. Harun Aminurrashid, 1961. Kajian Puisi Melayu. Singapura: Pustaka Melayu6. Madulara, 2004. Dondang Sayang Seni Tradisi Negeri Melaka. Melaka: Percetakan Nasional Malaysia Berhad1. 7. Mohd Taib Osman, 1952. Warisan Puisi Melayu. Kuala Lumpur: Dewan Bahasa dan Pustaka.

8. Mohd Yasin Ahmad, 2004. Dondang Sayang. Melaka: JASOS (M) Sdn. Bhd.Other references to Dondang Sayang:1. 1000 Pantun Dondang Sayang. 2004. Kuala Lumpur: Jabatan Kebudayaan dan Kesenian Negara, Kementerian Kebudayaan, Kesenian dan Warisan Malaysia

2. Laporan Seminar Dondang Sayang Nusantara. 1993. Melaka: Pejabat Kebudayaan, Kesenian dan Pelancongan Negeri Melaka dan Majlis Kebudayaan Negeri Melaka.3. Pekan Budaya Melaka. 1980. Melaka: Majlis Kebudayaan Negeri Melaka4. Laporan Seminar Dondang Sayang Sempena Sambutan Bulan Bahasa Kebangsaan danKonvensyen Dunia Melayu Dunia Islam. 2015. Melaka: |
| 7. Signature(s) pour le compte de l’(des) État(s) partie(s) |
| La candidature doit être conclue par la signature du responsable habilité à la signer pour le compte de l’État partie, avec la mention de son nom, de son titre et de la date de soumission.Dans le cas des candidatures multinationales, le document doit comporter le nom, le titre et la signature d’un responsable de chaque État partie soumissionnaire. |
|

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : | MOHD SYAHRIN BIN ABDULLAH  |
| Titre : | Director of World Heritage DivisionDepartment of National Heritage, Ministry of Tourism and Culture, Malaysia |
| Date : | 29 septembre 2017 (version révisée) |
| Signature : | <signé> |

 |